

JUSTICE : ASSISES DE L'AIN

Jusqu'alors maître de ses nerfs, le faux docteur s'effondre...

Les larmes de Romand

Mais il pleure surtout sur lui-même, plaçant ses "idées suicidaires et meurtrières" en arrière-plan d'un massacre évacué par sa très sélective mémoire

DE NOTRE ENVOYE SPECIAL
GILLES DEBERNARDI

Jean-Claude Romand, au bout du compte, aura été aspiré par sa propre imposture. L'angoissante obsession "de ne pas décevoir ceux qui l'aiment", l'a poussé très tôt, après un premier examen universitaire raté, à s'inventer un personnage. Dès lors, l'infamie engrenage est en marche qui le mène à l'impasse. Car, mensonge après mensonge, il s'est coupé toutes les portes de sortie vers la réalité. Plus le temps passe et plus il lui faudrait un grand courage pour tomber le masque. Mais Romand n'est pas courageux. Faute de pouvoir crever lui-même l'abcès, il dit avoir compté sur les autres : "A la fin, inconsciemment, je souhaitais être découvert. Je multipliais les risques et les signes... mais personne ne s'est aperçu de rien".

Même pour ce mythomane virtuose, arrive donc l'heure de vérité. A la veille du drame, son compte en banque affiche un découvert de 40.000 francs et voilà que Chantal Delalande réclame son argent : "Vis-à-vis de ces inévitables demandes de remboursement par tous ces gens qui m'avaient confié leurs économies, je n'avais pas prévu de solution. J'étais épuisé, je ne voulais plus tricher...". Triste décembre. Il déprime, distribue des billets de banque aux SDF et traîne son mal-être (ou plutôt son être factice) dans les sex-shops de Lyon. "Qu'est-ce que vous faisiez de tous ces trucs, de ces dizaines de cassettes pornos ? Quand on en a vu une, on les a toutes vues!", croit bon de s'exclamer la présidente Vilvert. Romand, hébété : "Dans mes journées sans but, ça me faisait une sorte de détente. Ça avait l'effet d'anxiolytiques, si vous voulez. Je n'en avais pas honte, puisque je payais avec ma carte bleue".

L'hiver 92 est donc celui de l'errance et de la fin des illusions. Le dernier hiver. "A cette époque, j'étais déjà

habité par une volonté consciente ou inconsciente d'en finir. " A Noël, il brûle dans le jardin tous ses papiers et documents personnels, comme pour donner à sa décision un caractère irréversible. Quelle décision au fait ? Sur ce point -évidemment très gênant pour lui- Romand n'est pas clair : "L'idée de me tuer m'a accompagné au jour le jour, comme une échappatoire possible au mensonge. Mais je ne savais pas qu'en pensant à ma mort, j'allais entraîner tous les miens."

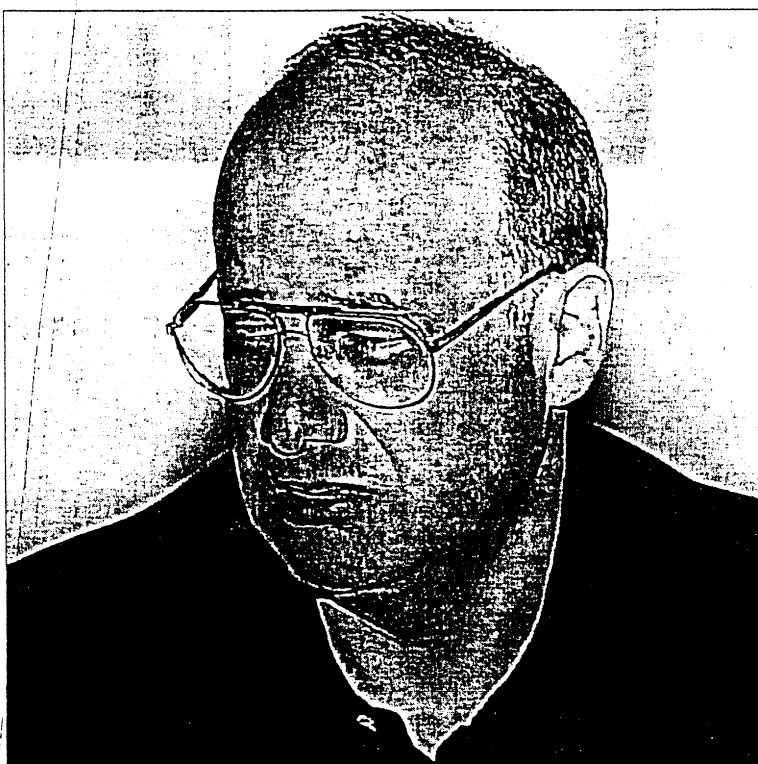
Il faudrait donc comprendre que le massacre n'a pas été prémédité. Dans ces conditions, on s'explique mal pourquoi Romand, en l'espace de quelques jours, achète une panoplie de barbituriques, des gaz lacrymogènes, une barre de fer, un silencieux, un bâton électrique et plusieurs bidons d'essence. "Toutes ces armes et ces médicaments, ça fait

Submergé par l'émotion, Romand baibutie, vacille et s'écroule dans le box

quand même beaucoup pour le suicide d'un seul homme, non !" s'étonne la présidente. Pressé de questions par l'avocat général Jean-Olivier Viout, l'accusé finit tout de même par admettre : "Dans ma tête, l'idée suicidaire et l'idée meurtrière étaient présentes en même temps et se mélangeaient un peu." La nuance est subtile, mais l'accusation vient de marquer des points.

Le défenseur M^{re} Jean-Louis Abad revient sur l'enfance de son client, fils unique dans les forêts du Jura, supportant mal la solitude et angoissé par la mauvaise santé de sa mère "que deux fois il a cru voir morte...". L'avocat questionne : "Pour recueillir vos peines et vos joies d'enfant, est-ce que votre seul confident n'était pas votre chien?"

Brusquement submergé par l'émotion, Romand baibutie, vacille et s'écroule dans le box. A la reprise de l'audience, deux heures plus tard, il tente de s'expliquer : "Le souvenir de mon chien a provoqué un flash. Un retour en arrière sur mes années de bonheur. Tous ceux que j'aime et qui m'aimaient étaient de nouveau là, autour de moi. C'est vrai que, petit garçon, je n'arrivais pas à exprimer tous les non-dits de mes souffrances.



A l'occasion le faux médecin savait percevoir de vrais honoraires...

Photo NORBERT FALCO

J'étais toujours souriant avec déjà une volonté de sauvegarder les apparences. Je vois bien tout ce que j'ai brisé..."

La scène du chien est certes émouvante mais son effet sera de courte durée. L'angélisme sied mal à Romand. Déjà l'avocat général grince : "Deux jours avant votre pseudo-suicide, vous décidez de changer de voiture. C'est une préoccupation bizarre, non, pour qui a décidé d'en finir?". On évoque un peu plus tard, le harcèlement téléphonique (et anonyme) que Romand faisait subir à son compagnon de son ex-maitresse. Et

une lettre d'amour où il demande à celle-ci de "lui accorder un sursis." Bizarre encore.

Enfin celui qui revendique encore aujourd'hui une espèce de "pureté des sentiments" au-delà de sa mythomanie, n'a pas hésité à extorquer 60.000 francs à un oncle de son épouse souffrant du cancer. L'oncle est décédé mais sa veuve témoigne à la barre : "Jean-Claude m'a dit qu'il avait mis au point à l'OMS, avec son patron, un nouveau médicament non encore commercialisé. C'était comme un privilège d'avoir ces pilules, une chance inespérée. Il nous a demandé

de le payer en liquide. Mon mari avait une telle confiance en lui..."

Borjour l'humaniste ! A l'occasion, le faux-médecin savait percevoir de vrais honoraires. Romand, pitoyable, baibutie quelques explications : "C'était un traitement parallèle, complémentaire de la médecine classique. Je n'ai jamais parlé de traitement miracle!"

Les jurés resteront sur cette mauvaise impression. Romand, jusqu'au soir, n'aura plus l'occasion de verser une larme. On n'a pas reparlé de son chien...